

The logo for Villeneuve Mag, featuring a stylized white 'vm' monogram with a diagonal slash through the 'v'.

VILLENEUVE MAG



P10-11

PATRIMOINE

L'HÔTEL DE VILLE FÊTE SES 60 ANS

P.6-7

La grande actu

Une semaine de gaming
à Villeneuve

P.18-21

**Les dossiers
de la rédaction**

Journée internationale
pour les droits des femmes



**Voyager
dans ma ville**

Un petit coin de paradis : la ferme pédagogique au Parc des Chanteraines.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Nouveau terrain de foot5, accessible à tous

P.6-7 La grande actu

Une semaine de gaming à Villeneuve

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

La Convention Territoriale Globale

P.10-11 Patrimoine

L'Hôtel de ville fête ses 60 ans

P.12-13 Portrait

Melyssa Djekouane, balle aux jeunes

P.14 Experts du quotidien

Visite nocturne du marché pour le Groupe de Suivi de Chantier

P.15 Vie publique

Conseil Municipal du 13 février

P.16-17 Tribunes

P.18-20 Les dossiers de la rédaction

Journée internationale des droits des femmes

P.22-23 Instantanés

P.24-28 Actualités

Collecte d'infos sur la 2^e Guerre mondiale • Le geste qui sauve • Forum de l'emploi au Quartz • Conférence de Latifa Ibn Ziaten

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM

f X Instagram YouTube WhatsApp LinkedIn Facebook



ÉDITO DU MAIRE

En ce mois de mars, la date du 8 est la Journée internationale des droits des femmes.

Depuis notre arrivée à l'été 2020, notre politique en faveur des femmes ne cesse de s'étoffer et de s'enrichir au gré des nombreuses actions de prévention et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes que nous mettons régulièrement en place.

Tout au long de l'année, des moments clés donnent de la visibilité à notre action quotidienne : je pense notamment aux grandes campagnes de sensibilisation autour du 8 mars (Journée des droits des femmes), du 25 novembre (Journée de lutte contre les violences faites aux femmes), ou encore du 25 janvier (journée de lutte contre le sexisme).

Grâce au travail des services municipaux et de mon Adjointe Leïla Larik, une stratégie territoriale et un plan d'action se déploie au quotidien, afin d'agir sur tous les fronts.

Afin de toucher un public le plus large possible, nous multiplions nos modes d'actions. En particulier à travers la culture et le sport, nous sensibilisons dès le plus jeune âge et formons les professionnels locaux ainsi que nos propres équipes municipales. J'en suis persuadé : la propagation des bonnes pratiques et la pédagogie sont les clés

de ce noble combat pour l'égalité.

Car c'est grâce à l'engagement de tous, à la mobilisation de tous les acteurs concernés, que nous y parviendrons. Alors, continuons ensemble à promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et en particulier auprès des jeunes générations !

Et ainsi, je veux croire que les petits garçons d'aujourd'hui sauront demain se comporter en hommes respectueux et dignes, s'interdisant toute forme d'abus de pouvoir et d'écrasement de l'autre. Je veux croire que les petites filles d'aujourd'hui sauront saisir cet appétit de vie, cette envie de savoir, qui les rendra libres et puissantes.

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris



Mars 2025

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Direction de la Communication : Johanna Damour • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-6-7-8-10-11-14-15-23-25-28) Jonathan Rapaport (p.5-9-13-18-19-20-22-24-25-26-27) • Photo couverture : Erwan Le Vexier • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguéhard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage : ESAT Evlyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025



10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • SKATEPARK • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE • STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • MÉDIATHÈQUE • PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU • ÉCOLE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRIUM • GÉOTHERMIE • ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF • NORD DE LA VILLE • PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI • COUR OASIS • RÉHABILITATION CENTRE CULTUREL MAX-JUCLIER • ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • EXTENSION HÔPITAL NORD 92 • MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION • TERRAINS DE PADEL • CLUB HOUSE • **TERRAIN DE FOOT5**

Un nouveau terrain de foot5, accessible à tous

La Ville de Villeneuve-la-Garenne continue de développer des lieux propices pour découvrir de nouveaux sports. Après la construction d'un crossfit et des terrains de basket 3X3, l'installation de tribunes et la rénovation des vestiaires du Centre Sportif Philippe-Cattiau, la modernisation de la piscine municipale et la création d'un skatepark, la Ville a entrepris la réalisation d'un terrain de foot5. Ce nouvel équipement sportif qui va être inauguré le 8 mars à 11h, sera suivi d'autres créations comme des terrains de padel et un club-house.

Engagée dans une forte dynamique de réhabilitation et de création de nouveaux équipements sportifs, la Ville de Villeneuve-la-Garenne regorge de talents sportifs confirmés et de graines de champions. Labellisée « Ville Active & Sportive », elle mène, en complémentarité de l'offre associative, un travail d'éveil et d'éducation au sport en direction des Villenogarennois de tous les âges, qu'ils soient valides ou en situation de handicap. Dans le cadre du « Plan 5 000 équipements sportifs – Génération 2024 », ayant pour objectif de faire rayonner le sport en France à l'occasion des Jeux Olympiques, la Ville a bénéficié d'aides pour développer un terrain de foot5 et de futurs terrains de padel. Ces subventions ont été obtenues suite aux démarches entreprises par la Direction des partenariats ayant pour mission de renouer des liens étroits avec les institutions (État, Région, Département...).

De solides soutiens

Ce terrain a été cofinancé par l'Agence Nationale du Sport (50 K€), la Région Île-de-France (43,5 K€) et le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) de 30k€, tout comme pour le club-house qui va bientôt voir le jour. Le FAFA est une contribution annuelle qui vise à accompagner le développement et la structuration du football amateur. Cette enveloppe budgétaire est alimentée en grande partie par la Fédération Française de Football (FFF), ses partenaires institutionnels majeurs, ainsi que la Ligue de Football Professionnel (LFP) par solidarité avec le monde amateur. Les dispositifs sont ouverts aux instances décentralisées, clubs affiliés à la FFF et aux collectivités locales comme Villeneuve-la-Garenne. C'est la Ligue de Football Amateur qui est chargée, au sein de la FFF, de sa mise en application et du suivi des demandes de subvention.

Un lieu de vie supplémentaire

Cette pelouse synthétique est conçue pour un jeu très dynamique, avec un maximum de buts et aucun temps mort. Le foot à cinq au lieu de onze joueurs, se joue sur des parties de courte durée, et permet d'accueillir chaque jour de nombreuses équipes. Plus qu'un simple terrain de sport, ce projet vient s'inscrire dans une vision plus globale d'amélioration des conditions de vie à Villeneuve. Il s'agit, tout comme pour les terrains de basket 3X3 ou le skatepark, d'offrir aux Villenogarennois des lieux agréables où se retrouver pour partager des moments de détente autour d'activités en extérieur. 





Le nouveau terrain de foot5 est situé à côté de la tribune extérieure qui fut installée au printemps 2022.



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

LE FOOT5 A LE VENT EN POUPE

Selon une enquête publiée par la Fédération Française de Football et l'organisation Union Sport & Cycle en 2024, 4 millions de Français ont joué une fois au football à cinq au cours des 12 derniers mois. Ainsi, plus de 800 terrains dédiés existent dans le pays dont un qui sera inauguré à Villeneuve-la-Garenne le 8 mars à 11h. Pratiqué par les enfants pour les fêtes d'anniversaire par exemple et par les jeunes actifs pour se détendre après une journée de travail, le Five a été introduit pour la première fois en France au début des années 2000. Depuis, des joueurs de renom ont investi dans la construction de terrains de foot à cinq comme le Ballon d'Or 1998 Zinédine Zidane.



Ce nouveau terrain se veut ouvert à tous. Il a été pensé pour pouvoir pratiquer un sport facile d'accès entre copains ou en famille.

Bachir Haddouche
Maire-adjoint en charge des Sports et de la Jeunesse

EN CHIFFRES

50 000€

DE L'AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

43 500€

DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE

30 000€

FONDS D'AIDE AU
FOOTBALL AMATEUR
(FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE FOOTBALL)

0€

ACCÈS TOTALEMENT
GRATUIT POUR LES
VILLENOGARENNIS

Une semaine de gaming à Villeneuve

Durant toute la première semaine de vacances de février, les jeunes -et aussi les moins jeunes- de Villeneuve ont pu s'exercer gratuitement sur les jeux vidéo les plus emblématiques du moment, participer à des tournois pour se qualifier et tenter de remporter l'un des nombreux lots mis en jeu.

Pour sa première édition, le « Villeneuve Game In » a fait salle comble à l'Espace Pierre-Brossolette avec 3 345 entrées au total. Avec son accès gratuit, voulu par la Ville, cet événement avait pour vocation d'être familial et il l'a été. Les gamers sont venus entre copains ou avec leurs parents, car quoi de mieux que de partager ensemble les joies de ces activités trop souvent connotées comme des divertissements solitaires. Tous les jours, les Villenogarennois pouvaient s'initier aux jeux les plus récents, mais aussi vivre les sensations des jeux d'antan avec des bornes de rétrogaming. Les plus hardis se sont inscrits aux compétitions quotidiennes pour devenir les meilleurs joueurs de Villeneuve.

Un nouvel événement « made in Villeneuve »

Du lundi 17 au dimanche 23 février, le gymnase de l'Espace Pierre-Brossolette (EPB) avait totalement changé d'apparence pour accueillir la première édition de « Villeneuve Game In ». Moquette, zones parfaitement définies en stands selon les âges et les goûts de chacun, scène pour des animations, zone de restauration pour recharger les batteries entre deux parties, coin détente avec canapés pour des sessions plus douces et même un babyfoot et une table de air-hockey, tous les ingrédients d'un salon dédié à cet univers tel qu'on en voit à Paris étaient présents et accessibles au cœur de Villeneuve. Durant toute une semaine, l'EPB était le lieu d'attraction pour les enfants,

les adolescents, les jeunes adultes, leurs parents et grands-parents. « C'est génial, j'ai joué à Mario Kart, Smash Bros et j'étais Spider-Man » explique Ismaël, 9 ans, avant de courir vers la borne de *Street fighter*, un jeu culte des années 80 dans la zone rétrogaming. Soumia est venue avec ses deux petits-fils : « je n'y comprends rien mais ils ont l'air de bien s'amuser », dit-elle en souriant.

Des tournois de E-sport

Les Villenogarennois ont pu se défier dans la bonne humeur lors de courses de *Mario Kart*, de matchs de football *FC25*, de combats de *Super Smash Bros*, incarner un super-héros *Marvel* dans des mondes fantastiques ou bien encore faire des battles de danse avec *Just Dance*. Le point culminant de ces tournois fut la nocturne, de 20h30 à minuit le samedi, réservée aux majeurs de 18 ans et plus avec des parties de *Call of Duty Black Ops*. Pour y participer, rien de plus simple, il suffisait de venir entre amis, former sa « team » et de s'inscrire sur place pour s'affronter dans des combats épiques. L'enjeu était de taille puisqu'il y avait de nombreux lots à gagner : des consoles PS5 pour les champions de *FC25* et *Fortnite*, des Nintendo Switch pour les vainqueurs de *Mario Kart*, *Just Dance* et *Super Smash Bros* ainsi que des manettes de jeux, des crédits pour *FC25* et *PSN* et des cartes cadeaux offertes par l'association des commerçants de Villeneuve et le centre commercial



Photo : Bertrand Guigou

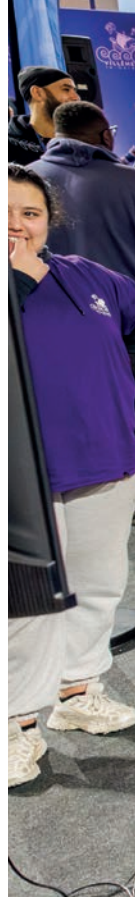




Photo : Bertrand Guigou



J'ai souhaité que nous puissions organiser un événement dans l'air du temps, très attendu par les jeunes villenogarennais qui nous l'avaient fait savoir lors des Assises de la Jeunesse.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

Quartz qui étaient partenaires de l'événement.

Initiation au monde VR

Les visiteurs pouvaient également expérimenter les casques VR, c'est-à-dire l'immersion dans la réalité virtuelle à l'aide de lunettes *Meta Quest 3* de dernière génération. Expérimenter ce type de matériel dépasse le cadre des jeux vidéo de divertissement car à l'avenir de plus en plus d'activités professionnelles auront recours à des outils VR. Il est donc important que les plus jeunes s'initient, au plus tôt, à ces nouvelles façons d'appréhender le numérique. Après sept jours intensifs qui se sont conclus par la remise des prix aux grands gagnants des compétitions (voir encadré), « Villeneuve Game In » a fermé ses portes. De beaux moments qui resteront gravés dans les mémoires en attendant la prochaine édition de « Villeneuve Game In » en 2026. **Vm**



REVIVEZ CET ÉVÉNEMENT EN PHOTOS EN SCANNANT LE QR CODE



LES CHAMPIONS DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Plusieurs tournois ont été organisés tout au long de la semaine. Le concours du jeu de survie et de tir *Fortnite* a été remporté par Rami, tandis que Adriane a gagné le tournoi de football *FC 25*. Le jeu de combat *Super Smash Bros*, développé par Nintendo, a été raflé par Darel et Thomas a été le plus habile, manette en main, pour mener à la victoire son bolide à *Mario Kart*. Méлина a su réaliser les meilleures chorégraphies à *Just Dance* et Noham a remporté le concours Instagram du meilleur post.

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



“ Le quartier Bongarde
**ne verra jamais
le jour !** ”

Faux!

**Initiée en 2016,
l'opération ambitieuse
de réaménagement
du quartier Bongarde,
située au sud de la ville,
a nécessité plusieurs
années pour réunir les
acteurs répondant au
mieux à l'appel d'offres
et mener à bien ce
chantier. Le projet est
entré dans sa phase
opérationnelle depuis
avril 2024 et verra le
jour début 2026.**

Inventons le Grand Paris

Composé principalement de bâtiments vides ou en cessation d'activité, le quartier de la Bongarde avait besoin de poursuivre sa mutation. C'est pourquoi, en 2016, la Ville de Villeneuve s'est portée volontaire pour participer à la première édition de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », organisé par la même intercommunalité. Sa proximité avec le centre commercial Quartz et la desserte des transports en commun qui ne cessent de s'étendre avec la future gare de la ligne 15 du Grand Paris express, ont permis à ce programme mixte, de 8 000 m², de remporter ce concours. Il a fallu plusieurs années pour peaufiner le réaménagement de toute une partie de la ville et aboutir à un programme paysager et immobilier destiné à donner une nouvelle respiration au quartier de la Bongarde.

Un projet d'envergure qui a nécessité du temps

Un tel projet de restructuration urbaine englobant trois « îlots » (le Village Bongarde, l'Îlot Vert et la Ferme Urbaine) ne peut sortir de terre du jour au lendemain. Il ne s'agissait pas de bâtir des mètres carrés de logements sans de mûres réflexions. Dans la continuité de la stratégie de valorisation du quartier de la Bongarde, portée depuis plusieurs années par la Ville, la Municipalité a souhaité développer à la fois l'offre résidentielle et commerciale du secteur. Avec pour objectif de marquer davantage l'entrée de ville au sud de Villeneuve en intégrant le centre commercial existant dans sa dynamique de développement. L'objectif est également de tendre vers un rééquilibrage de la mixité sociale par l'arrivée de nouveaux habitants au sein d'un programme résidentiel de logements libres, tout en favorisant le parcours résidentiel des Villenogarennois. De nombreuses études ont alors apporté des modifications et améliorations au projet initial.

Inauguration en 2026

La présence de lignes à haute tension était une contrainte qui pénalisait fortement les possibilités de travaux. Il fallait que soient dégagées les emprises des énormes pylônes. C'est pourquoi le Maire Pascal Pelain a œuvré pour que leur démontage se fasse sans tarder, à l'occasion de l'enfouissement des lignes électriques voulues par l'État pour le Village Olympique sur l'autre rive de la Seine. Le 23 janvier dernier, le premier arbre a été planté par le Maire et les responsables des différents acteurs de cette opération pour marquer une nouvelle phase des travaux. Car le chantier de la Ferme Urbaine a débuté dès avril 2024 pour une livraison prévue courant 2026. Ce lieu innovant mêlera gastronomie, agriculture urbaine et activités de bien-être. La serre agricole sera exploitée pour produire et distribuer des fruits et légumes frais.

La Convention Territoriale Globale

En mars 2021, la Ville de Villeneuve a signé avec la CAF des Hauts-de-Seine, sa première Convention Territoriale Globale (CTG) 2020-2024. La CTG a pour objectif d'associer l'ensemble des partenaires locaux à la définition du projet social de territoire et à l'organisation de l'offre de service aux familles. Au terme d'un nouveau diagnostic, les équipes de la Ville et de la CAF ont construit un plan d'actions pour la CTG 2025-2028 dans différents secteurs.

Petite enfance



- Proposer une offre d'accueil adaptée aux familles
- Recruter des professionnels et stabiliser les équipes dans les établissements d'accueil des jeunes enfants
- Renforcer la qualité d'accueil, adapter l'offre, l'information et l'accompagnement des familles

Accueil



Vie sociale et accès aux droits

- Favoriser la lisibilité des offres existantes
- Favoriser l'accessibilité et les usages des outils numériques
- Renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long de la vie
- Développer les actions d'information et de formation sur l'accès au droit lié au logement

Jeunesse

- Favoriser l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes
- Proposer une offre d'accueil et d'activités éducatives adaptée aux 7-11 ans
- Relancer la coordination parentalité sur la ville

Parentalité

- Développer un lieu dédié à la parentalité
- Favoriser l'accès aux jeux pour toutes les familles
- Renforcer le fonctionnement des deux lieux d'accueil parents-enfants municipaux





L'Hôtel de ville remontant à 1965 et son centre administratif datant de 1995 font partie du quotidien des Villenogarennois.

PATRIMOINE



L'Hôtel de ville fête ses 60 ans

Le 20 février 1965, était inauguré l'actuel Hôtel de ville, bâtiment qui succédait à la toute première mairie de 1929 devenue trop petite face au développement de la jeune commune. Villeneuve Mag vous invite à remonter le temps.

Ancien hameau de la commune de Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne est devenue une commune à part entière le 9 avril 1929. La Ville comptait seulement 3 532 Villenogarennois. Sa mairie était alors installée dans une maison qui avait été léguée par une bienfaitrice, Marie-Françoise Dupont du Chambon. Artiste lyrique, décédée 20 ans plus tôt, elle avait décidé d'établir son testament en faveur de Villeneuve à condition que celle-ci soit érigée en commune indépendante.

Une nouvelle mairie en 1965

Dimensionnée pour assurer l'administration de 10 000 habitants, cette première mairie n'était plus suffisante en 1962 où la population recensée était au nombre de 13 780. Déjà en 1957, le bulletin municipal d'information (ancêtre de *Villeneuve Mag*) expliquait aux Villenogarennois la nécessité d'un nouvel Hôtel

de ville, car il était estimé que la population atteindrait dans un futur proche 25 000 habitants (ce qui est le cas aujourd'hui). Il fallait donc entreprendre la construction d'un nouveau bâtiment adapté aux besoins de l'époque. C'est ainsi que dès 1963 l'architecte Gaston Appert, en charge du développement urbain de la ville depuis 1941, s'est vu confier la création de la nouvelle mairie avec A. Thibault. Décédé en 1967, Gaston Appert est resté ancré dans le quotidien des Villenogarennois, puisque la rue qui longe la résidence de la Rotonde porte son nom. Alignée sur l'avenue de Verdun, la construction du nouvel Hôtel de ville, résolument moderne avec sa forme cubique, a été accompagnée de la création de son parc où une vingtaine d'arbres ont été plantés.

Centre administratif en 1995

C'est le 20 février 1965 à 16h que les Villenogarennois purent assister à

l'inauguration du nouvel Hôtel de ville, invités par le Maire Roger Prévot à des festivités qui comprenaient ensuite un défilé de la Musique des Gardiens de la Paix, suivi d'une aubade pour se conclure par un grand feu d'artifice. L'Hôtel de ville a été conçu pour accueillir les services municipaux sur 1 600 m². 30 ans plus tard, l'évolution de Villeneuve-la-Garenne a de nouveau nécessité à la mairie de s'adapter en se dotant d'un centre administratif, imaginé par les architectes Bernard Simon et Pascal Guerrier. Ce nouvel édifice de 2 000 m², construit en 1995, est relié harmonieusement au premier par une passerelle sur deux étages, dénommée à l'époque « pont de cristal », qui donne à l'Hôtel de ville son aspect actuel.

2025 et au-delà

Cela fait 60 ans que l'Hôtel de ville fait partie du paysage de Villeneuve-la-Garenne. Les mariages y sont célébrés dans la Salle Roger-Prévot. Salle qui accueille également de nombreux

autres événements qui jalonnent la vie des Villenogarenois (réunions publiques, remises de prix et de décorations, expositions). Au premier étage se trouve l'impressionnante salle du Conseil municipal en arc de cercle où les élus délibèrent tous les trois mois sur le présent et le futur de

la commune. Villeneuve s'est lancée dans une démarche d'amélioration de ses services municipaux, qui lui a valu en avril 2024, la certification Qualivilles, distinction reconnaissant la qualité des relations de ses services avec les usagers. Après 1965 et 1995, 2025 va marquer une nouvelle étape

avec la modernisation de son centre administratif pour encore mieux répondre aux attentes des habitants dans le sens de cette certification. Car depuis son indépendance en 1929, la mairie de Villeneuve-la-Garenne n'a de cesse de se transformer pour accompagner les évolutions de la ville. **Vm**



1. La première mairie de Villeneuve-la-Garenne en 1929.
 2. Construction du nouvel Hôtel de ville derrière l'ancienne mairie en démolition à la fin de 1964.
 3. Carte postale de l'Hôtel de ville en 1965 avec un parvis différent de l'actuel.
 4. Vue depuis la Rotonde de l'arrière de l'Hôtel de ville durant les années 70, avant la construction du centre administratif.
 5. Le côté ouest de l'Hôtel de ville vu depuis le parc en 1965.
 6. Le « pont de cristal » reliant l'Hôtel de ville au centre administratif en 1995.

Photos : Service Archives et Documentation de la Ville de Villeneuve-la-Garenne



Melyssa Djekouane, membre du Conseil Local de la Jeunesse et bénévole pour plusieurs associations.

Melyssa Djekouane

Balle aux jeunes

La membre du Conseil Local de la Jeunesse (CLJ), nouvelle instance dédiée aux 16/25 ans sur Villeneuve, souhaite devenir professeure de sport. Dès la rentrée de septembre, la joueuse de l'AVG Football débutera une formation d'éducatrice sportive. En attendant, la Villenogarennoise jongle entre son métier d'animatrice dans les écoles et ses actions de bénévolat, tout en gardant, dans un coin de la tête, les nombreux projets qu'elle souhaiterait développer pour le CLJ, en lien avec la santé mentale des jeunes.

Melyssa Djekouane, 19 ans, a une vision bien à elle de l'année sabbatique. Après avoir décroché avec brio son bac général obtenant une mention « bien », la résidente de la rue Pointet s'est inscrite en STAPS pour devenir prof de sport. « *Mais j'ai trouvé le système universitaire avec les cours théoriques en amphithéâtre un peu lourd* », confie la jeune femme qui décide alors de faire une pause dans ses études pendant un an. Loin d'être inactive, elle multiplie les expériences : animatrice dans les écoles élémentaires de Villeneuve le matin, sur la pause déjeuner et pendant les vacances scolaires, elle devient aussi bénévole pour deux associations villenogarennoises qui lui permettent de développer sa fibre sociale. Pour Génération Unis, elle fut notamment à la manœuvre de la soirée des bénévoles organisée à La Fabrik en fin d'année dernière pour remercier celles et ceux qui prennent de leur temps pour les autres. Au sein de Fait d'Or, Melyssa organise des fêtes de quartier, distribue des fournitures scolaires aux familles et participe à des maraudes pour les sans-abris.

Représenter les lycéens et étudiants

« *J'aime échanger avec eux. Ce partage d'expérience remet les pieds sur terre* », affirme celle dont la maman accompagne, en classe, des élèves en situation de handicap. Un engagement au quotidien qu'elle souhaite aussi mettre au profit de sa ville. Début mars 2024, lors des « Rendez-vous du Maire », lycéens et étudiants de Villeneuve,

dont Melyssa, avaient regretté de ne pas être représentés par une instance. Décision a été prise dans la foulée par la Municipalité de créer un Conseil Local de la Jeunesse (CLJ), dédié aux 16/25 ans. En janvier, Melyssa est reçue en entretien par le service Jeunesse pour intégrer le CLJ. Elle réussit l'oral haut la main en s'intéressant de près à la santé mentale.



Mener des projets humanitaires à travers le monde

« *Il manque sur la ville un lieu où les jeunes puissent parler de leurs problèmes à une psychologue, souligne-t-elle. Je m'intéresse beaucoup à la politique locale et j'ai très envie d'échanger avec le Maire sur de nombreux sujets. Je souhaite devenir un élément moteur du CLJ.* »

Bientôt reçue par le Maire avec le CLJ

Au printemps, avec les autres membres du Conseil mais aussi le CMJ (instance représentative des collégiens), l'ancienne élève de Manet sera reçue en Salle du Conseil par le Maire Pascal Pelain et l'équipe municipale. Cette passionnée de voyage, qui a participé à un séjour en Malaisie sur le thème du développement durable avec le service Jeunesse en 2023, n'a pourtant pas écarté l'idée de devenir professeure d'EPS. L'actuelle joueuse de

la section féminine de l'AVG foot, qui a pratiqué pendant des années le basket et le handball, est en effet accro au sport depuis toute petite et la découverte de nombreuses disciplines via l'École Municipale des Sports (EMS).

Une formation financée par la Bourse Jeunes

Les Jeux Olympiques de Paris, à deux pas de chez elle, ont donc été une aubaine pour elle. Les épreuves de water-polo au Centre aquatique de Saint-Denis et de beach-volley au pied de la Tour Eiffel, ont été vécues comme « *une super expérience* ». Dès la rentrée prochaine, Melyssa préparera son diplôme de BPJEPS pour devenir éducatrice sportive. Une formation financée en partie par la Bourse Jeunes, dispositif de la Ville de Villeneuve-la-Garenne qui permet de financer des projets qui leur tiennent à cœur. Elle pourra alors, à son tour, donner envie aux enfants de s'inscrire durablement dans une discipline sportive. « *J'ai vraiment été marquée par certains de mes anciens éducateurs, rembobine-t-elle. Plus tard, en dehors du sport, je me vois bien mener des projets humanitaires à travers le monde avec toujours la volonté de revenir à Villeneuve. Je suis chez moi ici.* »



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À MELYSSA DJEKOUANE EN SCANNANT LE QR CODE

Visite nocturne du marché pour le Groupe de Suivi de Chantier

La sixième réunion du Groupe de Suivi de Chantier (GSC) de la future halle du marché de centre-ville a permis aux participants de découvrir en avant-première la vue sous la voûte de la charpente unique qui venait d'être posée. Tous ont pu se rendre compte des volumes de leur prochain lieu de vie.

Les volontaires du GSC sont des relais entre les Villenogarennais et les professionnels qui travaillent sur l'édification du futur marché. Le soir du 4 février, rendez-vous était pris pour le GSC accompagné par Alain-François Xavier, Maire-adjoint à l'Urbanisme, de Eduarda Rodrigues Pinto, Conseillère municipale et les responsables des services de la Ville pour faire le point sur place avec les représentants des entreprises en charge de ces travaux.

Une charpente unique

L'émerveillement devant la charpente en bois avait remplacé les inquiétudes du quotidien des riverains. « *Quel changement depuis la dernière réunion, le 15 octobre 2024 !* », pouvait-on entendre. Pensée par le cabinet d'architecte Atelier du Pont, elle a été assemblée sur place par les équipes de l'entreprise Mathis qui en avait conçu les éléments dans ses ateliers en Alsace. Cyril Paon, chef de chantier sur cette phase délicate, a expliqué de A à Z les

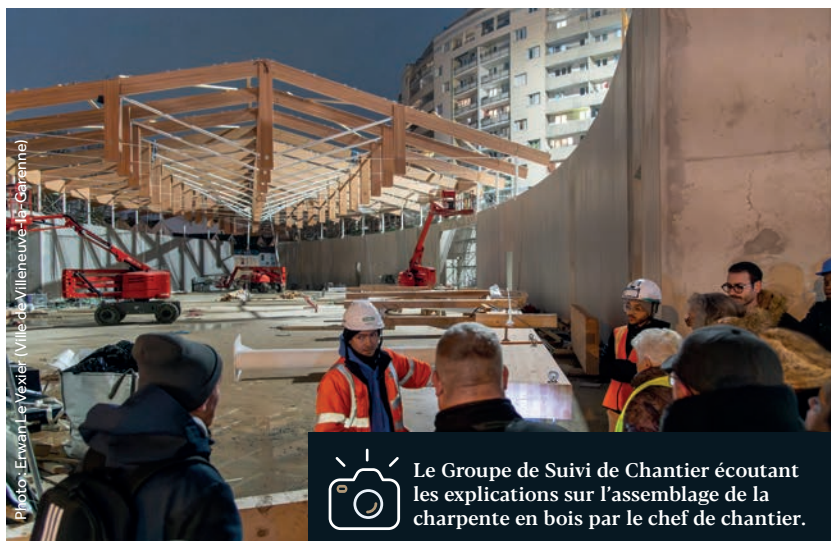


Photo: Envan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Le Groupe de Suivi de Chantier écoute les explications sur l'assemblage de la charpente en bois par le chef de chantier.

spécificités et avantages de l'utilisation du bois (diminution de l'empreinte carbone, chantier plus rapide...) Les membres du groupe ont ainsi appris que les éléments en bois français, pesant jusqu'à 7 tonnes, ont été assemblés au sol à l'intérieur du bâtiment avant d'être élevés par une grue pour venir se fixer sur les murs, évitant des nuisances sonores.

Des questions sur la suite

Les travaux continuent avec la pose de caissons sur les poutres puis la couverture avec un toit en zinc vert. Ensuite, débutera la pose des charpentes sur les annexes de part et d'autre de la halle. Une des annexes abritera le futur restaurant et le nouveau bureau de La Poste et l'autre les locaux techniques. Après avoir vu les échantillons de la future façade, les membres du GSC ont posé leurs questions. Si chacun est satisfait par la taille des nouveaux arbres qui vont être plantés, il subsiste une inquiétude sur l'éventuelle détérioration

des racines des platanes existants lors des creusements pour les réseaux techniques. Les responsables du chantier ont précisé que les précautions avaient été prises.

Le quotidien pris en compte

En ce qui concerne le quotidien des riverains, il leur a été assuré que la rue Gaston-Appert sera rouverte bientôt. En outre, il a été signalé des difficultés au niveau de la pente d'accès par les usagers du parking souterrain de la Rotonde. Concernant les commerces à venir dans la future halle, Alain-Xavier François a confirmé que les horaires du marché resteront inchangés et que des commerces de qualité y trouveront leur place. La prochaine visite aura lieu dans moins de trois mois pour faire un nouveau point. **vm**

Vie publique

Décryptage des délibérations votées lors du Conseil Municipal du 13 février 2025 et de l'impact de ses décisions sur la vie des Villenogarennois.

Délibération n°3

Communication du rapport d'activité relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes pour 2024

- . Le rapport annuel sur la situation de la Commune en matière d'égalité entre les femmes et les hommes a été présenté aux membres du Conseil Municipal.
- . Le bilan 2024 reprend plusieurs actions : politique de Ressources Humaines (RH) mise en place par la Collectivité, politiques publiques menées en 2024 et poursuite du plan d'actions.
- . Événements conduits en 2024 en matière de prévention dans le cadre du label « Place à l'action » qui ont largement contribué à la sensibilisation du public villenogarennois.



Délibération n°15

Acquisition par la commune du bateau stationnaire « Jade »

- . La commune de Villeneuve-la-Garenne souhaite faire l'acquisition de la péniche « Jade » située au 257 Quai d'Asnières à Villeneuve-la-Garenne pour un montant de 210 000 €, afin de dynamiser les quais de Seine.
- . Objectif de créer un lieu de vie multi-activités favorisant l'attractivité de Villeneuve et l'accueil des porteurs de projets innovants. Cela répondra à la demande de bureaux d'activités sur le territoire communal. Les espaces extérieurs accolés à la péniche peuvent aussi amener une activité de restauration type brasserie idéale pour animer les quais.
- . Ce bateau dispose de 3 salles de réunion pour une surface totale de 170 m² plus une terrasse de 100 m².

Délibération n°22

Débat d'orientation budgétaire 2025 pour le budget principal de la Ville

- . Orientations budgétaires ambitieuses, tournées vers l'avenir et au service des Villenogarennois. L'orientation budgétaire 2025 continuera à être axée vers l'objectif municipal de poursuivre la rénovation et la modernisation de ses équipements pour un meilleur accueil des usagers, tout en assurant la sécurité des habitants.
- . L'incertitude qui pèse au niveau national sur les décisions finales de la loi de finances 2025 contraint la Ville à adopter une stratégie financière permettant de préserver les investissements engagés, nécessaires à la transformation de la commune et à son enrichissement.
- . La Ville a constitué une épargne brute à hauteur de 1 million d'euros pour couvrir et financer son programme d'investissement sur l'année 2025.



CONSEIL MUNICIPAL
DE VILLENEUVE-LA-GARENNE



LES SÉANCES
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DIRECT ET EN REPLAY SUR
LA CHAÎNE OFFICIELLE YOUTUBE
DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

La Majorité municipale

Nos projets avancent

Durant ces vacances scolaires, période plus calme et propice aux visites de terrain, j'ai souhaité me rendre sur une partie des chantiers en cours.

Plusieurs rues ont fait l'objet d'aménagements de voirie importants : certains sont en cours, d'autres récemment achevés. Je pense par exemple à la reprise de l'enrobée dans les rues des Augustins et Arthur Guillemain, avec une clarification du sens de circulation autour de la Mosquée et un stationnement fluidifié. La Rue Pointet est également en chantier, là aussi pour reprendre en main le stationnement et refaire les trottoirs. Récemment, c'est l'Avenue du Ponant qui a fait peau neuve, avec sa mise en sens unique ainsi que la pose de ralentisseurs permettant d'apaiser le quartier.

Depuis l'automne dernier, et pour encore plusieurs mois, l'école Jules-Verne, dans les quartiers sud, est en travaux pour aboutir à une rénovation énergétique complète. Ce sont notamment l'étanchéité et l'isolation du bâtiment qui sont optimisés, permettant 55% de gain énergétique et l'amélioration du confort pour les enfants et les enseignants.

La zone sportive de Cattiau est également en train de se développer, avec le clubhouse de l'AVG Football et ses vestiaires féminins, ainsi que des terrains de padel qui devraient être livrés au printemps. Avant cela, le terrain de foot5 est bientôt terminé et nous aurons le plaisir de l'inaugurer le samedi 8 mars en fin de matinée. J'ai souhaité qu'il soit nommé « Nicolas Borriello », en souvenir de cet illustre animateur villenogarennois, passionné de ballon rond, dont la disparition en novembre 2020 a laissé un grand vide dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

La halle de marché se déploie sous nos yeux, chaque jour de manière plus ostensible, notamment depuis la pose de sa charpente ces dernières semaines. C'est un vrai plaisir de voir ce projet structurant se concrétiser, dont notre magazine municipal vous tient très régulièrement informé de l'évolution.

Les opérations privées ne sont pas en reste, avec notamment les travaux des différents projets immobiliers des Quais de Seine, mais aussi ce que l'on nomme la « Ferme Urbaine » dans le secteur Bongarde : une opération ambitieuse qui prévoit 176 logements mais aussi une importante zone d'activité qui comprendra

bientôt des commerces de qualité, des restaurants, ainsi qu'une ferme urbaine donc, et surtout une nouvelle maison de santé.

Nos projets avancent et se matérialisent. Les améliorations que nous avons pensées pour Villeneuve et ses habitants prennent forme et deviennent réalité. Depuis près de 5 années, malgré les embûches, nous tenons le cap pour faire honneur au mandat que les Villenogarennois ont mis entre nos mains.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité municipale



Journées de l'éducation

02 | 11 avril 2025

Des journées pour échanger, découvrir et vous exprimer

Inscription



Participez aux premières rencontres des accueils de loisirs
Samedi 5 avril de 14h à 16h

Tout le programme sur www.villeneuve92.com

Groupes d'opposition

Libres & citoyens

Samedi 8 mars 2025 : Journée des Droits de la Femme.

Chères Villenogarennoises, Chers Villenogarennois,
Lors du dernier Conseil Municipal, à la présentation du Rapport d'Activité relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes pour 2024, nous avons pu constater à quel point, faire du 8 mars prochain une nouvelle Journée des Droits de la Femme restait important... Hélas !

Hélas, car même si les choses s'améliorent, les changements restent sensibles et trop lents. Dans le cadre professionnel ou familial, de la sécurité, de la santé, du sport, de la culture... Telle-ment de choses restent à accomplir.

Certain que les mentalités doivent évoluer et que cela ne pourra se faire que par des actions concrètes, notre groupe se tiendra toujours aux côtés des élus et services dans cette lutte essentielle pour une véritable égalité femmes / hommes.

Contact@libres-et-citoyens.org

Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux.

Union pour Villeneuve

Villeneuve livrée aux promoteurs : stop au béton, place aux habitants !

En 4 ans, 4 000 logements ont été programmés sans obligation légale, sans écoles, sans transports adaptés ! La mairie bétonne au profit des promoteurs, détruit des logements et notre patrimoine pour construire encore plus. Résultat ? Une ville saturée, des écoles débordées, et les cadres et familles qui faisaient vivre la mixité sociale partent tandis que le commerce ethnique prospère.

Villeneuve-la-Garenne ne doit pas devenir la 40^e commune de la Seine-Saint-Denis ! Nous portons une autre vision: une ville où la mixité sociale est protégée par des écoles d'excellence, des équipements solides et un cadre de vie préservé. Moins de béton, plus de qualité de vie !

En mars 2026, reprenons en main notre ville et notre avenir !

Emmanuelle Saunier, Conseillère municipale
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal

Villeneuve libre et engagée pour agir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal

Villeneuve La Gauche, écologiste et solidaire

Vers un budget 2025 électoraliste

Pour le dernier budget de la mandature, la majorité municipale se prépare à adopter un budget complètement hors sol, bien loin des contraintes imposées aux communes par la situation économique et sociale et les choix gouvernementaux.

Les dépenses de fonctionnement (train de vie et masse salariale) augmenteraient de 6,4%, bien au-delà de l'inflation prévisionnelle de 1,8%.

Les dépenses d'investissement passent de 53 millions d'euros en 2024 à 68 millions d'euros en 2025, soit une progression de 27% !!! Pour afficher de telles dépenses la commune devrait emprunter en 2025 plus de 28 millions d'euros, soit une progression de 186% (oui 186%) sur 2024.

Être en campagne électorale permanente est une chose, décider de telles dépenses à un an du futur scrutin municipal n'est pas sérieux et préjuge mal de la sincérité des débats à venir.

Gabriel Massou, Conseiller municipal
Eve Nielbien, Conseillère municipale

Journée internationale des droits des femmes

Depuis 2020, la Ville montre l'exemple en matière d'égalité Femmes-Hommes avec la signature d'une Charte Européenne en la matière, en menant de nombreuses campagnes de sensibilisation, mais aussi en interne en organisant des formations pour ses agents.

La Ville de Villeneuve-la-Garenne s'engage en faveur de l'égalité Femmes-Hommes. Comme un symbole, une des toutes premières actions menées par le Maire Pascal Pelain, fraîchement élu en 2020, fut de nommer une Maire-adjointe, Leïla Larik, en charge d'une délégation spécialement dédiée à cette cause. Dans la foulée, la commune a adhéré au Centre Hubertine-Auclert, centre francilien qui promeut l'égalité Femmes-Hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes. Puis, Leïla Larik a poursuivi son engagement au niveau départemental en devenant Responsable du réseau égalité de l'AMD92. Mais la Ville se devait de se montrer exemplaire en interne. Elle organise donc des formations pour ses agents afin de lutter notamment contre les préjugés et les stéréotypes au travail. En outre, au sein même de la collectivité, deux femmes occupent des postes clés de direction (Directrice de cabinet et Directrice générale de services). Autre avancée majeure pour Villeneuve :

l'approbation, par le Conseil Municipal du 19 décembre 2023, de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (voir encadré).

Campagnes de sensibilisation et événements

Sans oublier le nouveau nom donné à la piscine municipale fraîchement rénovée : Alice-Milliat, pionnière du sport féminin et le partenariat conclu par la Ville avec la plateforme UMay qui permet à ses utilisatrices de partager leur trajet avec leurs contacts de confiance en temps réel et de trouver refuge dans des commerces sûrs. Deux fois par an, pour la Journée internationale contre les violences faites aux femmes en novembre, puis pour la Journée internationale pour les droits des femmes en mars, des campagnes de sensibilisation sur plusieurs jours sont menées sur le territoire, à travers des événements de grande qualité :

atelier de self-défense, thérapie par l'escrime, pièces de théâtre, projections de films... Le 9 mars, comme en 2024, une course pour les droits des femmes, baptisée Egal Run, partira de la Mairie de l'Île-Saint-Denis pour rejoindre l'Hôtel de ville de Villeneuve où un village de l'égalité sera installé avec la présence 19 stands. La veille, à l'Espace Nelly-Roussel, des ateliers gratuits (yoga, biocosmétique, cuisine...) permettront aux Villenogarennaises de prendre du temps pour elles. 



Signature, le 8 mars 2024, de la Charte Européenne par le Maire et son adjointe à l'égalité Femmes-Hommes.

EN CHIFFRES

2

FEMMES AUX POSTES DE DIRECTION
CLÉS À LA VILLE DE VILLENEUVE

55 %

DES ENCADRANTS
SONT DES FEMMES

65,4 %

DE FEMMES PARI MI LES AGENTS
DE LA VILLE CONTRE 61 % DANS
L'ENSEMBLE DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

2

TEMPS FORTS DANS L'ANNÉE :
JOURNÉE POUR LES DROITS DES
FEMMES ET JOURNÉE DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES

Le programme complet

Festival telles femmes, tels films

Vendredi 7 mars à 10h/VOST et 14h
Les suffragettes de Sarah Gavron

Vendredi 7 mars à 21h/VOST
The Substance de Coralie Fargeat

Samedi 8 mars à 18h
Ma mère, dieu et Sylvie Vartan
de Ken Scott

Dimanche 9 mars à 15h
Azar de Malik Bourkache Daoud

Dimanche 9 mars à 17h
Maria de Pablo Larrain

Mercredi 12 mars à 10h, 14h et 18h
Hola Frida de André Kadi, Karine Vézina



L'égalité entre les femmes et les hommes est un sujet crucial dans notre société et l'affaire de tous. Nous mettons donc en place, sur la ville, différents projets dans lesquels nous associons tous les services, ainsi que les partenaires locaux, mais aussi les habitants.

Leïla Larik, Maire-adjointe en charge de l'Égalité Femmes-Hommes et Responsable du réseau égalité de l'AMD92.

Samedi 8 mars de 10h à 16h

Une journée d'ateliers

À l'Espace Nelly-Roussel.
Ateliers gratuits. Sur inscription.
À partir de 6 ans.

Atelier Yoga
de 10h à 11h ou de 11h à 12h

Atelier Cuisine
de 10h à 11h ou de 11h à 12h

Repas partagé
de 12h à 14h

Atelier biocosmétique
de 14h à 15h ou de 15h à 16h

Atelier théâtre-forum
de 14h à 15h ou de 15h à 16h

Samedi 8 mars à 14h

au Virtuoz Club

Conférence de Simone Thiero
Paralysée de son bras droit à la naissance, son handicap reste invisible. Pourtant, à force de volonté et de courage, elle embrasse une carrière de handballeuse, jusqu'à atteindre le très haut niveau. Simone Thiero viendra livrer son témoignage, partager son histoire, son expérience, ses réussites et les difficultés qu'elle décrit dans son livre *L'image du sportif parfait*. Celle qui est devenue infographiste explique notamment les coulisses d'une carrière professionnelle, bien éloignée des clichés (voir interview en page 2 du Supplément).



Dimanche 9 mars à 10h

Course Egal Run

Une course gratuite de 5km (pour les plus de 14 ans) et une marche (sans limite d'âge) sont organisées entre les mairies de l'Île-Saint-Denis et de Villeneuve-la-Garenne, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars. Une opération qui avait rassemblé 200 coureurs l'année dernière et avait permis de récolter des dons pour des associations de lutte pour les droits des femmes. Un village de l'égalité sur le parking Hof, avec 19 stands, permettra de sensibiliser le public. Un mini-terrain de foot sera également installé.

SIGNATURE DE LA CHARTE EUROPÉENNE

La Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale a été signée au Centre Culturel Max-Juclier, dans le cadre de la Journée du 8 mars 2024, par le Maire Pascal Pelain et son adjointe en charge de l'égalité Femmes-Hommes Leïla Larik. Par cet engagement, la Ville s'engage à la réalisation d'un diagnostic et à l'élaboration d'un plan d'action. Cette charte d'envergure a déjà été ratifiée par 2000 municipalités, villes et régions de 36 pays européens et 351 collectivités françaises lors du dernier décompte opéré en mars 2024.

60 femmes coachées pour trouver un emploi

60 demandeuses d'emploi, toutes des Hauts-de-Seine, ont participé au programme « 60 conquérantes », qui vise à retrouver un emploi ou se lancer dans l'entrepreneuriat lors d'un stage de 12 semaines. Le 7 mars, elles se retrouveront à l'Hôtel de ville de Villeneuve pour un premier bilan.



Coaching, ateliers divers pour reprendre confiance en soi, forum de l'emploi spécialement dédié... Pendant 12 semaines, 60 femmes du département des Hauts-de-Seine, dont deux Villenogarenoises, ont participé à un stage intensif pour retrouver un emploi ou se lancer dans l'entrepreneuriat. Ce dispositif, développé par le cabinet spécialisé en ressources humaines AKEEN, en partenariat avec France Travail, la DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et l'EPT Boucle Nord de

Seine, permet à chaque « conquérante », de donner un nouveau départ à sa carrière. Elles suivent ainsi des sessions de coaching collectif et individuel avec des recruteurs, talents managers ou professionnels en ressources humaines, participent à des ateliers d'entraînement et peuvent réaliser un bilan de compétences.

Apprendre sur soi-même et à gérer ses émotions

« Beaucoup de femmes qui participent au dispositif sont fragilisées. Il était donc important de leur redonner

confiance en elles, résume Priscilla Chazot-Magdelaine, fondatrice et dirigeante d'AKEEN. Avec ces ateliers, elles avancent ensemble, ce qui montre la force du collectif. » Au programme pour préparer et briller en entretien d'embauche : rédaction de CV, préparation d'entretiens, travail sur les réseaux sociaux, tout en apprenant davantage sur soi-même et à gérer ses émotions pour lever certaines barrières symboliques. Des entreprises prestigieuses comme Lafarge France, Bouygues Télécom ou Monoprix étaient également de la partie. En point d'orgue de la formation, un forum des métiers, spécialement dédié à ces « 60 conquérantes », fut organisé. À mi-parcours de cette troisième édition du dispositif, lancé en 2024, le bilan est largement positif : 35 femmes ont déjà retrouvé un emploi, une formation ou ont décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat. **vm**

Pour toute information sur le dispositif, contactez l'Espace Emploi Malraux. 01 41 21 48 99 et espace-emploi@villeneuve92.com 29 avenue de Verdun

SANTÉ POUR TOUTES

En 2024, en France, 4 millions de femmes menstruées manquaient de protections périodiques, selon le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour lutter contre la précarité menstruelle, le service Jeunesse de la Ville de Villeneuve-la-Garenne a initié le projet « sans tabous », qui a consisté à installer un distributeur de protections périodiques gratuites dans les toilettes de La Fabrik, structure dédiée aux 16/25 ans. Une infirmière est aussi venue renforcer l'équipe du Pôle Sociale Départemental. Dans le même temps, le Département et l'Institut des Hauts-de-Seine avaient distribué quelque 25 000 culottes menstruelles aux collégiennes de tout le 92 et l'association villenogarenoise AA 92 avait offert des kits d'hygiène et de soins aux acteurs locaux de la ville, en partenariat avec l'enseigne Carrefour du Quartz.

Journée
internationale
des droits
des femmes

D'ÉGAL À ÉGALE

8 mars 2025



PROGRAMME
EN LIGNE



10
FÉVRIER

Prévention routière

360 écoliers de CM2 de Villeneuve ont participé à une formation de prévention routière pour circuler à vélo, dispensée par la Police Nationale. Une opération de sensibilisation à la fois théorique et pratique, qui s'est déroulée sur une piste aménagée à proximité du parc des Chanteraines. Les élèves ont ensuite été récompensés à l'Hôtel de ville par le Maire Pascal Pelain et son adjointe en charge de l'Éducation, Khady Fofana, en présence également des directeurs d'établissements, des enseignants et des parents d'élèves.



Photo : Erwan Le Vexier / Ville de Villeneuve-la-Garenne

7
FÉVRIER

Lucibela

Lucibela, héritière de la grande chanteuse capverdienne Cesária Évora, est montée sur la scène du Virtuoz Club pour un concert tout en émotion. L'occasion de découvrir son nouvel album, *Moda Antiga*, qui rend hommage aux rythmes traditionnels de son île et la vie quotidienne de ses habitants. Sa voix de velours a transporté le public villenogarennois.



Photo : Bertrand Guilgou



Rétrospective Louvre

Le vernissage de l'exposition «Le Louvre chez vous : rétrospective », rendait hommage aux trois ans de partenariat entre la Ville de Villeneuve-la-Garenne et le plus prestigieux musée du monde. Un événement qui s'est déroulé à l'Hôtel de ville, en présence du Maire Pascal Pelain et de Sandrine Hertig, Maire-adjointe en charge de la Culture. L'occasion de redécouvrir notamment les portraits de femmes, d'hommes et d'animaux, ainsi que les photos et vidéos des habitants maquillés, coiffés et mis en scène à la manière des portraits d'époque.

6
FÉVRIER



Photo : E. van der Veken / Ville de Villeneuve-la-Garenne



Photo : Sogeprom - Myphoto.com / E. van der Veken / Ville de Villeneuve-la-Garenne

23
JANVIER

Premier arbre du projet Bongarde

La phase de réaménagement du quartier sud de la ville a été lancée par la plantation symbolique du premier arbre. « Le projet de Village Bongarde, soutenu par la Métropole du Grand Paris, s'inscrit dans notre double volonté de réaménager nos entrées de ville et de valoriser ce quartier Bongarde en pleine mutation », s'est réjoui le Maire Pascal Pelain.



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

12
FÉVRIER

Nouveau PPIG 2025

Vous avez été 2 695 à vous exprimer pour choisir parmi les trois Projets Participatifs d'Intérêt Général (PPIG) proposés pour l'année 2025. Le dépouillement, réalisé notamment par des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), a rendu son verdict : le réaménagement des aires de jeux et du mobilier de détente dans le square Jean-Moulin a été plébiscité avec 46,7% des suffrages (1 259 voix). Les travaux seront donc mis en œuvre d'ici quelques mois.

Photo : Bertrand Guigou



ENBREF!

50 000 €

C'est la somme reçue de la Région par la Ville de Villeneuve-la-Garenne, lauréate de l'appel à projets « Île-de-France zéro plastique » dans la catégorie « Restauration zéro plastique », qui consiste à supprimer les contenants en plastique à usage unique dans la restauration collective et le portage de repas à domicile par des contenants en inox.

STATIONNEMENT

Le parking du centre-ville ouvert 24/24

Le parking du centre-ville, doté de 183 places accessibles à l'heure ou par abonnement sur un site couvert et sécurisé, est désormais ouvert 24 heures sur 24. Seul le portail extérieur est fermé le soir, mais il est possible de l'ouvrir en appuyant sur un bouton, puis de prendre un ticket un peu plus loin grâce à un automate. Ce même ticket permettra de ressortir à pied ou avec son véhicule à n'importe quelle heure de la nuit en cas de besoin. À noter qu'à partir de 20h, le tarif change (6 € la nuit entière).

CADRE DE VIE

Des poignées pour sécuriser les aires de jeux

Les aires de jeux de Villeneuve se sont dotées de nouvelles poignées de porte à ergot afin d'éviter que les enfants puissent sortir seuls. Auparavant, des clôtures et des portillons avaient été installés par la Ville pour empêcher le passage des deux roues.

SALUBRITÉ

Dératisation

Les campagnes de dératisation et de désinsectisation ont lieu tous les deux mois sur la ville. L'objectif est de réguler la population des nuisibles et surtout de traiter de manière préventive. La prochaine campagne est prévue les 17, 18 et 19 mars pour un traitement préventif des bâtiments communaux, des parcs et des berges.

SANTÉ

De belles dents à Villeneuve

Les écoliers ont participé à une campagne de sensibilisation bucco-dentaire pendant un mois.

Prés de 1 000 élèves des écoles de la ville ont participé à des ateliers de sensibilisation bucco-dentaire organisés par le CCAS, en partenariat avec la Ligue contre le cancer. Une opération organisée pendant un mois (9 janvier au 11 février), dans les six écoles maternelles et cinq écoles primaires de Villeneuve, de la grande section de maternelle au CM2.

De l'alimentation au brossage de dents

Les ateliers ont abordé plusieurs thèmes : l'alimentation, l'importance du brossage des dents mais aussi la prévention des caries, avec des démonstrations ludiques. À la fin des séances, chaque enfant est reparti avec un kit comprenant une trousse, un gobelet, une brosse à dents et du dentifrice, offerts par le CCAS. Cette initiative répond à une préoccupation croissante : les bilans de santé révèlent un nombre significatif de caries chez les enfants villenogarennois. Une opération de sensibilisation qui pourrait être renouvelée selon le souhait

des directeurs d'établissements et des enseignants qui ont souligné « son impact positif sur les élèves. »



Direction de la communication de la Ville de Villeneuve-la-Garenne

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ateliers numériques

Plusieurs fois par an, le conseiller numérique de la Ville, Quentin Leclerc, en plus de ses permanences numériques, organise des ateliers numériques pour les Villenogarennois. Les prochaines sessions se dérouleront en mars en avril et s'articuleront autour de trois thèmes : « Parcours emploi intensif » (je cherche et je trouve un emploi en ligne, découverte du logiciel de création Canva et de l'intelligence artificielle) à l'Espace Emploi Malraux, « Parcours bureautique » (gestion d'email et des

photos) à l'Espace Nelly-Roussel et Parcours tablette/smartphone (revoir les bases de l'utilisation) à la Bibliothèque Aimé-Césaire.

Planning complet des ateliers numériques en scannant le QR Code



Plus d'informations par téléphone au 06 09 15 74 27 ou par mail : conseiller.numerique@villeneuve92.com

Sabrina Hubert, le geste qui sauve

L'ATSEM de l'école maternelle Sonia-Delaunay a sauvé un passant en faisant repartir son cœur grâce au défibrillateur du bâtiment municipal.



Photo : Evénement Ville de Villeneuve-la-Garenne

Le lundi 3 février, Sabrina Hubert, agent territorial spécialisée des écoles maternelles (ATSEM), voit sonner à la porte de l'école Sonia-Delaunay un individu lui indiquant qu'un homme vient de faire un malaise cardiaque à quelques mètres de là. Elle récupère alors le défibrillateur localisé à l'entrée de l'établissement et court

vers le lieu de l'incident où d'autres passants ont commencé à prodiguer un massage cardiaque à l'homme, dont le cœur s'est arrêté de battre. En contact téléphonique avec les pompiers qui arriveront quelques minutes plus tard, Sabrina utilise le défibrillateur et choque une première fois la victime grâce aux instructions données par l'appareil. Le cœur repart.

Formation aux premiers secours

« Avec la Ville de Villeneuve-la-Garenne, j'ai suivi une formation de Sauveteur secouriste du travail (SST) il y a environ deux mois, explique celle qui travaille depuis plus de 13 ans à l'école Sonia-Delaunay. Dans ces circonstances, il faut avoir les nerfs solides. » Les pompiers prennent ensuite en charge l'homme et récupèrent le défibrillateur pour l'analyser et connaître dans les moindres détails les gestes déjà effectués sur la victime. Sabrina Hubert, pour son geste qui sauve, a reçu la médaille de la Ville des mains du Maire Pascal Pelain à l'Hôtel de ville, le 10 février. Cet épisode rappelle encore une fois l'importance de se former aux gestes de premiers secours. **Vm**

PATRIMOINE

La Ville a besoin de la mémoire des Villenogarennois

Pour le 80^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945, la Ville lance un appel à la collecte d'archives et de témoignages relevant de la Seconde Guerre mondiale.

Le service Archives et Documentation de la Ville, prépare actuellement une exposition virtuelle et documentée de la Seconde Guerre mondiale intitulée « Mobilisation, occupation, libération » qui se déroulera du 8 avril au 8 juin. Pour que cette exposition soit la plus complète possible, un appel aux habitants est lancé. Les objets ou

archives privées peuvent faire l'objet d'un don ou d'un prêt dans le cadre de cette exposition. Le service des Archives est également à la recherche d'informations concernant les personnes répondant aux noms de : Goizet, Convert, Billiard, Wauters, Charles et Brard. Elles sont présumées avoir fait partie du groupe des Forces Françaises Intérieures de la ville durant l'Occupation. Ces informations

pourraient être précieuses pour une meilleure connaissance de l'action de la Résistance durant cette période de l'Histoire. **Vm**

Si vous avez des documents ou des témoignages à partager avec le service Archives, contactez le 01 40 85 57 45.

Un ticket unique dans les transports d'Île-de-France

Annoncée par la Région comme une « révolution », la tarification des transports en commun a été totalement revue. Les usagers devront payer pour leur trajet en métro, train et RER 2,50 € et 2 € pour le bus et le tram.

Afin de simplifier la grille tarifaire et inciter les voyageurs occasionnels à emprunter davantage les transports en commun, un ticket unique dématérialisé est mis en place par Île-de-France Mobilités depuis le 1^{er} janvier pour les métros, trains et RER, sans limite de distance, pour 2,50 € et une durée maximale de 1h30. Pour monter dans le bus ou le tramway, il vous faudra déboursier 2 €. Les tarifs réduits s'appliquent toujours et permettent de bénéficier d'une remise de 50 %.

Pensez à acheter le Pass Navigo Liberté + pour faire des économies

Pour obtenir des réductions sur vos trajets, pensez à acquérir le nouveau pass Navigo Liberté + en ligne ou à un guichet pour faire des économies. Il vous permet de payer vos tickets de métros, trains et RER à 1,99 € l'unité et les billets pour le bus et le tramway à 1,60 €. Soit une réduction d'environ 20 %. De plus, il ne n'est pas nécessaire de le recharger car vous ne payez que les trajets réalisés. Si vous effectuez des trajets beaucoup plus fréquents, tous les jours par exemple, privilégiez plutôt le pass Navigo mensuel ou hebdomadaire.

Tarif spécial aéroports

Pour accéder aux aéroports Orly et Charles-de-Gaulle, il vous faudra acheter un billet spécial au tarif de 13 € (6,50 € pour le tarif réduit) qui vous permettra d'emprunter le RER B ou Roissy Bus pour Charles-de-Gaulle et Orlyval ou la ligne de métro 14 pour Orly. 

Plus d'infos sur le tarif unique en scannant le QR Code :



DE NOUVELLES STATIONS VÉLIB' À VILLENEUVE

Inaugurées en novembre 2023, les deux stations de vélos en libre-service (40 au niveau du centre commercial Quartz et 28 à Jean-Moulin) vont être rejointes par d'autres en 2025. L'objectif étant à terme de disposer d'un maillage à travers la ville pour compléter l'offre de transports en commun à la fois pour les Villenogarennais et les salariés travaillant à Villeneuve. La prochaine station sera située dans le parc d'activité des Chanteraines. Le coût de son installation étant supporté par la société Sirius Immobilier qui se trouve dans la zone. Une autre station est à l'étude au niveau de la station de tramway de la Noue.

5^e édition du Forum de l'emploi au Quartz

Quatre pôles : « Emploi », « Enseignes du Quartz », « Reconversion professionnelle » et « Métiers de l'artisanat », accueilleront les visiteurs, les 9 et 10 avril.

Depuis cinq ans, le centre commercial Quartz est devenu un lieu incontournable de l'emploi en organisant chaque année un forum dédié. L'établissement, qui a fêté ses 10 ans en 2024 et accueille plus de 8 millions de visiteurs chaque année dans ses 165 boutiques, organise, les 9 et 10 avril, son 5^e Forum de l'emploi en partenariat avec l'Espace Emploi Malraux de la Ville de Villeneuve, la Mission Locale, France Travail, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du 92 et Cap Emploi. Le Club d'entreprises VLG 92 tiendra également un stand pour glisser quelques conseils aux personnes en recherche d'emploi. Nouveauté par rapport à l'année dernière, où 2318 candidats s'étaient déplacés, l'événement sera réparti en quatre pôles distincts.

Reconversion pour les seniors

« Emploi » où l'accent sera mis sur les stages, l'alternance et les jobs d'été. « Enseignes du Quartz » qui

permettra aux candidats de rencontrer les recruteurs de différents magasins du centre commercial. Un autre pôle sera dédié à la rencontre d'acteurs de la création d'entreprises et de la reconversion professionnelle (pour les plus de 45 ans ou même avant), qui offrira un soutien personnalisé et des solutions de financement adaptées. Ces programmes sont soutenus par des organismes spécialisés dans la formation professionnelle, tels que les OPCO, qui facilitent l'accès à des formations qualifiantes et contribuent à la planification de parcours professionnels. Enfin, « Métiers de l'artisanat » avec la présence notamment de CFA pour les futurs apprentis. En tout, une centaine d'exposants seront présents pour rencontrer, conseiller et recruter les Villenogarennois. L'EPT Boucle Nord de Seine présentera également les différents métiers autour du prolongement de la ligne 15. Alors n'oubliez pas de vous munir de votre CV que vous pourrez préparer avec le conseiller numérique de l'Espace Emploi Malraux présent sur place lundi toute la journée et mardi matin. 



Cette année encore, le Forum de l'emploi se déroulera en partenariat avec Quartz et nous permettra d'accueillir un grand nombre de participants, exposants comme visiteurs, dans d'excellentes conditions. L'événement attire de nombreux Villenogarennois mais également de plus en plus de personnes venant de villes voisines. Voilà encore une démonstration du rayonnement de Villeneuve, bien au-delà de son territoire.

Carine Bansede
Première Maire-adjointe
en charge de l'Emploi



Photo : Bertrand Guigou



Le Forum de l'Emploi avait rassemblé 2 318 candidats en 2024.

PRÉPAREZ VOTRE ENTRETIEN

Pour préparer au mieux votre visite au Forum de l'Emploi Quartz, contactez l'Espace Emploi Malraux au 01 41 21 48 99 et espace-emploi@villeneuve92.com ou sur place au 29 avenue de Verdun à Villeneuve-la-Garenne.

SENSIBILISATION

Latifa Ibn Ziaten à Villeneuve pour témoigner

La mère d'Imad Ibn Ziaten, militaire tué par un terroriste en 2012, est venue à Villeneuve, le 11 février, pour transmettre un message de paix et de fraternité auprès des élèves et de leurs parents.

Mère d'Imad Ibn Ziaten, parachutiste de l'armée française assassiné par le terroriste Mohammed Merah à Toulouse en 2012, Latifa Ibn Ziaten arpente les collèges de France, depuis ce drame, pour promouvoir la tolérance et la lutte contre le fanatisme. Elle développe des projets éducatifs avec son association « IMAD pour la Jeunesse et la Paix » dont le but est de venir en aide aux jeunes des quartiers en difficulté. « *Ma douleur est devenue un combat et une force au service de la France* », explique-t-elle. Latifa Ibn Ziaten a passé la journée du 11 février à Villeneuve, à la rencontre des jeunes du collège Pompidou et des parents d'élèves.

Prévenir la violence

Elle a répondu à toutes les questions des scolaires, l'après-midi, puis des parents et professionnels de l'enseignement, le soir. Ses interventions, fortement chargées en émotions, concernent la

prévention de la violence. Ces échanges, qui se sont déroulés au cinéma André-Malraux, étaient précédés de la projection du documentaire *Latifa, une femme dans la République* qui retrace les origines de la création de son association dans le contexte de la

tragédie qu'elle a traversée. « *Ce projet de rencontres, soutenu par la Cité Éducative, s'inscrit dans notre volonté de renforcer la prévention auprès des jeunes villenogarennois* », a précisé le Maire Pascal Pelain. **vm**



Latifa Ibn Ziaten est venue à Villeneuve à la rencontre des collégiens puis de leurs parents et enseignants, le 11 février.

Photo: Bertrand Guigou

CADRE DE VIE



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Carenne)

43 nouveaux arbres plantés

Les équipes du service municipal des Espaces Verts redoublent d'efforts en plantant une quarantaine d'arbres sur la coulée verte située entre le collège Georges-Pompidou et la Fosse-aux-Astres pour venir compléter les 5 000 arbres présents sur la commune. L'objectif est de faire de cet endroit un lieu ombragé où il fera bon se promener l'été. Une variété de 8 essences a été choisie pour

préserver la biodiversité de la coulée verte. Une opération financée à hauteur de 30 232 € par le Fonds Vert et 19 459 € par la Région Île-de-France. 5 sondes tensiométriques ont été placées pour optimiser l'arrosage. Ces plantations sont également un gage de tranquillité puisqu'elles sanctuarisent cet espace de verdure en pleine ville (zone naturelle notifiée dans le PLUi) où il n'y aura pas de construction. **vm**



Naissances

Bienvenue à

Nacime EL GHARBI, **11/01**
 Ousmane TOURÉ, **19/01**
 Ayma LIAQAT, **21/01**
 Elias MELLAL, **23/01**
 Khadija DIABY, **25/01**
 Yaya SANÉ, **29/01**
 Kamil TASSIUS DE MATOS, **01/02**
 Inaya HOUARI, **04/02**
 Liyah DIAW, **05/02**
 Axel AIT-MOUHOUB, **08/02**
 Haroun BEN AZIZ, **08/02**

Remerciements

Les enfants et petits enfants de Monsieur Coudereau André, dont le décès est survenu le 19 décembre 2024, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et prient toutes celles qui n'auraient pas été prévenues de bien vouloir les en excuser.

Bien cordialement
 Dominique Gontier (fille de M. Coudereau)



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Jocelyne CLAVEL veuve BERNASCONI, **17/01**, 81 ans
 Daniel GOMET, **17/01**, 79 ans
 Avelina FERRERAS DEL CAMPA veuve GOMEZ BELAUNDEGUI, **23/01**, 94 ans
 Josiane BELZINE, **23/01**, 78 ans
 Manuel FERREIRA DE BARROS, **25/01**, 85 ans
 Jean-Pierre DELIRE, **26/01**, 66 ans
 Christiane SAULNIER veuve SIBILLE, **29/01**, 87 ans
 Yacine BOUAÏTA, **01/02**, 62 ans
 José OULAÏ, **05/02**, 34 ans
 Lazare SEBBAN, **06/02**, 89 ans
 Anne-Marie PARADIS veuve BERNARDON, **06/02**, 85 ans
 Odile PROD'HOMME veuve SOYER, **10/02**, 87 ans
 Jacqueline GAUTIER, **17/02**, 86 ans
 Gisèle BEUVAIN, **17/02**, 100 ans
 Hélène BENOIT veuve COMPAGNON, **18/02**, 100 ans
 Michel HUBERT, **19/02**, 72 ans
 Mohammed SEDDIKI, **20/02**, 74 ans

DIM.
 9 MARS
 10H



COURIR POUR LES DROITS DES FEMMES

Course 5km Dès 14 ans. Gratuit

Marche 500m Tout public. Gratuit

/ Point de départ
 Course 10h
 Marche 10h30

Mairie de l'Île St-Denis

/ Point d'arrivée
 Parvis de l'Hôtel de ville
 Villeneuve-la-Garenne



Inscrivez-vous
 en flashant ce QR code
 ou le jour J sur place,
 avec le retrait des dossards :
 entre 8h et 9h30 impérativement
 Questionnaire Sport Santé
 ou certificat médical obligatoire



HOTEL DE VILLE

Le Marché Villeneuve

Marché ^{2^e} ÉDITION
 aux fleurs

DIMANCHE 27 AVRIL
 10H-18H | PARVIS
 DE L'HÔTEL
 DE-VILLE

FLEURISTES, PÉPINIÉRISTES,
 HORTICULTEURS, ET NOMBREUSES
 ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE

WWW.VILLENEUVE92.COM

f x @ •• = in d



Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00

Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03

Du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h.

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Cimetières

52 avenue du Maréchal-Leclerc
01 47 94 74 43

cimetieres@villeneuve92.com

La conservation, chargée de la gestion des cimetières, est accessible toute l'année, 7j/7, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com

Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h

Permanence du conciliateur

de justice le 1^e et le 3^e mardi du mois de 14h à 18h (hors vacances scolaires) sur rdv

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller numerique@villeneuve92.com
06 09 15 74 27

Agence Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h · 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental

01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert
06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.
En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84.

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00
Ouvert 24h/24 et 7J/7

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sur rendez-vous

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

01 41 21 41 28

Pharmacies de garde

Dimanche 2 mars

Pharmacie de La Caravelle
6 rue Gérard-Philipe, Villeneuve
01 47 94 50 20

Dimanche 9 mars

Pharmacie Hamon
21 rue Louis-Calmels, Gennevilliers
01 47 99 75 61

Dimanche 16 mars

Pharmacie El Farah
Centre Commercial Qwartz,
4 boulevard Gallieni, Villeneuve
01 47 94 55 29

Dimanche 23 mars

Pharmacie Lacombe
8 place Jules-Guesde, Gennevilliers
01 47 99 91 77

Dimanche 30 mars

Pharmacie du Village
8 place Jean-Grandel, Gennevilliers
01 47 98 98 67

Dimanche 6 avril

Pharmacie de la Mairie
38 avenue de Verdun, Villeneuve
01 47 98 15 18

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERKI

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALY

06 20 36 52 66

Nadia HERBURRUN

06 24 79 33 05
6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY-Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

ALEXANDRE HENRY

06 26 39 28 77
01 41 47 04 31
44 boulevard Charles de Gaulle

Véronique SERIO • Linda DALUM

06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20
22 avenue Jean-Moulin

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis.

Sortez vos déchets avant 12h.

Prochains passages :

Lundi 3 et 17 mars.

Déchèterie mobile

Samedi 22 mars

de 14h à 18h30

214 boulevard Gallieni, (marché provisoire).

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers

01 46 17 01 60

Usage réservé aux particuliers.

Pour accéder à la déchèterie, demandez votre badge en créant un compte Eco-cito sur le site bouclenorddeseine.fr/demande-badge-acces-decheterie-gennevilliers/

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau. Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes

et malentendantes 114

(par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84



Zoom sur...

LA RÉGION FINANCE VOS FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ, DU SANITAIRE ET DU SOCIAL

Formez-vous, grâce à la région Île-de-France, à des métiers utiles, qui offrent de fortes perspectives de recrutement.

Infirmier, sage-femme, ambulancier, kiné, psychomotricien, ergothérapeute, pédicure-podologue, éducateur spécialisé... Trouvez le métier qui vous convient et démarrez une formation financée par la Région Île-de-France. Les formations sanitaires et sociales préparent les futurs professionnels de santé et travailleurs sociaux, avec ou sans le bac. Elles sont dispensées dans des écoles et instituts repartis sur l'ensemble du territoire. Toutes les formations supérieures se font en lien avec une université partenaire située en Île-de-France.

179 CENTRES DE FORMATIONS RÉPARTIS EN ÎLE-DE-FRANCE

Ces formations ont une durée comprise entre 1 et 4 ans, dont près de la moitié se déroule en stage dès la première année. En Île-de-France, il existe 179 centres de formation qui préparent à l'un des 29 diplômes d'État. La Région investit ainsi plus de 250 millions d'euros chaque année pour financer les formations de 26 000 étudiants, et soutenir plus de 12 000 boursiers. Jusqu'au 13 mars 2025, la Région Île-de-France vous propose de découvrir les formations aux métiers de la santé, du social et du médico-social en participant aux événements organisés dans les centres de formation franciliens.

Cliquez sur le QR Code pour consulter la carte interactive de ces événements :





Connectez-vous
à votre nouvelle vie !

NOUVELLE RÉSIDENCE À VILLENEUVE-LA-GARENNE

Offre pour
les primo-accédants



FRAIS DE NOTAIRE ⁽¹⁾
FRAIS DE COURTAGE ⁽²⁾

**REMISE JUSQU'À
18 000€!** ⁽³⁾



TVA ⁽⁴⁾
5,5%

PTZ
Prêt à
Taux 0% ⁽⁵⁾



Des appartements
du studio au 5 pièces
avec des espaces extérieurs

Des maisons de ville
de 5 à 6 pièces
avec des jardins privatifs

RENSEIGNEMENTS ET VENTE :

À l'angle du boulevard Gallieni
et de la rue du Fond de la Noue,
92390 Villeneuve-la-Garenne

Une co-promotion :



eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734

Service & appel
gratuits

(1) Frais de notaire offerts : hors frais liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers, ou tout autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Frais de courtage offerts aux conditions cumulatives suivantes : à la signature d'un mandat exclusif de recherche de financement avec la société de courtage ARTEMIS, à l'obtention du financement bancaire grâce à l'action de la société de courtage ARTEMIS, à l'utilisation effective du financement ainsi obtenu par l'intermédiaire de ce mandat pour l'acquisition des lots objet du contrat de réservation, à la signature de l'acte notarié de vente en l'état futur d'achèvement dans les délais contractuels, et à l'éligibilité de l'acquéreur au taux réduit de la TVA 5,5%. (3) offre valable pour l'achat d'un appartement du studio au 5 pièces ou d'une maison 5 pièces ou 6 pièces dans la résidence «CENTRAL QUALI» à VILLENEUVE LA GARENNE à savoir 3 000 euros par pièces, soit 3 000 euros pour un studio, 6 000 euros pour un 2 pièces, 9 000 euros pour un 3 pièces, 12 000 euros pour un 4 pièces, 15 000 euros pour un 5 pièces et 18 000 euros pour un 6 pièces, sous réserve de la signature de l'acte notarié de vente dans le délai contractuel. Offre START : offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour tout acquéreur éligible à la TVA réduite de 5,5% sur la réalisation «CENTRAL QUALI» à VILLENEUVE LA GARENNE, en fonction de la disponibilité des stocks au 31 janvier 2025 et avec une signature de l'acte notarié de vente dans le délai contractuel. (4) TVA 5,5% : TVA à taux réduit de 5,5% sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 278 sexies du Code Général des Impôts : opérations d'accession sociale à la propriété pour un logement acquis à titre de résidence principale par un acquéreur personne physique, localisation du logement dans une zone ciblée par la politique de la ville (convention ANRU ou QPV) ou situé à une certaine distance de ces zones, plafonds de ressources de l'acquéreur à respecter à la date de signature du contrat de réservation ou à défaut à la date du contrat de vente, prix d'achat plafonné, engagement de conserver le bien pendant au moins 10 ans suivant le fait générateur de l'opération, le lot doit être un immeuble neuf, un terrain à bâtir ou un immeuble acquis en l'état de futur achèvement (VEFA), lot destiné à être occupé par les titulaires d'un PTZ (Prêt à Taux Zéro) ou d'un PSLA (Prêt Social Location Accession). (5) Prêt à taux zéro : Prêt réglementé et complémentaire à d'autres emprunts pour une première acquisition de résidence principale et soumis à conditions de ressources. INFINITJMM SAS au capital de 50.000 Euros Siège social : 26 quai d'Asnières 92390 VILLENEUVE LA GARENNE RCS NANTERRE 847 647 153. EIFFAGE IMMOBILIER ILE DE FRANCE, SAS au capital de 1 500 euros, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 489 244 483 - 101 Boulevard Victor Hugo 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE - Illustration à caractère d'ambiance non contractuelle : ARKA STUDIO - Conception & réalisation : Izimmo - Février 2025